

## Stabulation libre et dispositif de tétée en libre-service pour la production de veaux de lait sous la mère

Diminution du temps de travail à la tétée  
Maîtrise des coûts



### Description de l'exploitation et du cheptel

- 35 vaches allaitantes dont 32 Limousines et 3 tantes\* Montbéliardes
    - Bâtiment mis en service en 1999
  - 65 ha SAU dont :
    - 28 ha de SFP
    - 36 ha de cultures (céréales, oléo-protéagineux)
  - 1 UMO (+ aide du père à la retraite)
- \* Une tante est une vache nourrice de type laitier utilisée pour la complémentation lactée des veaux.

### Petite région agricole

L'exploitation se situe dans la petite région agricole du Lauragais à quelques kilomètres de Puylaurens (Sud-Ouest du département du Tarn).

- Terres argilo-calcaires (terreforts) sur l'ensemble de l'exploitation et sur l'environnement proche.
- Zone à dominante céréalière sauf sur les reliefs accidentés, peu mécanisables et donc laissés en pacages.
- Région vallonnée à 300 m d'altitude et 730 mm de pluviométrie en moyenne.

### Témoignage des éleveurs

La construction du bâtiment a correspondu à mon installation en 1998.

Cette stabulation libre a été conçue pour la mise en place d'un atelier de veaux sous la mère avec un dispositif de tétée totalement innovant : "la tétée en libre-service".

Toutes les vaches y sont logées pendant la période d'hivernage qui correspond également à la période de production des veaux (fort désaisonnement).

Ce type de stabulation libre et ce système de tétée ont été choisis dans le souci de réduire le travail de manipulation des animaux et surtout l'astreinte de la tétée biquotidienne à heures fixes.



# Le bâtiment en un coup d'œil

## Stabulation libre avec aire paillée et dispositif de tétée en libre-service

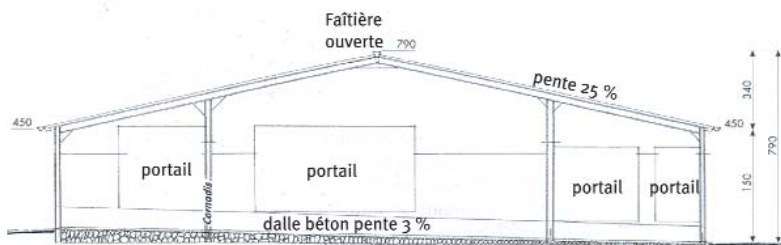
- Bâtiment : 26 m x 18 m (soit une surface de 468 m<sup>2</sup>), hauteur au faîtage : 7,90 m, hauteur au point bas : 4,50 m.



Vue intérieure du bâtiment.



L'équipement le plus important représente l'aménagement des cases à veaux et des couloirs de tétée.

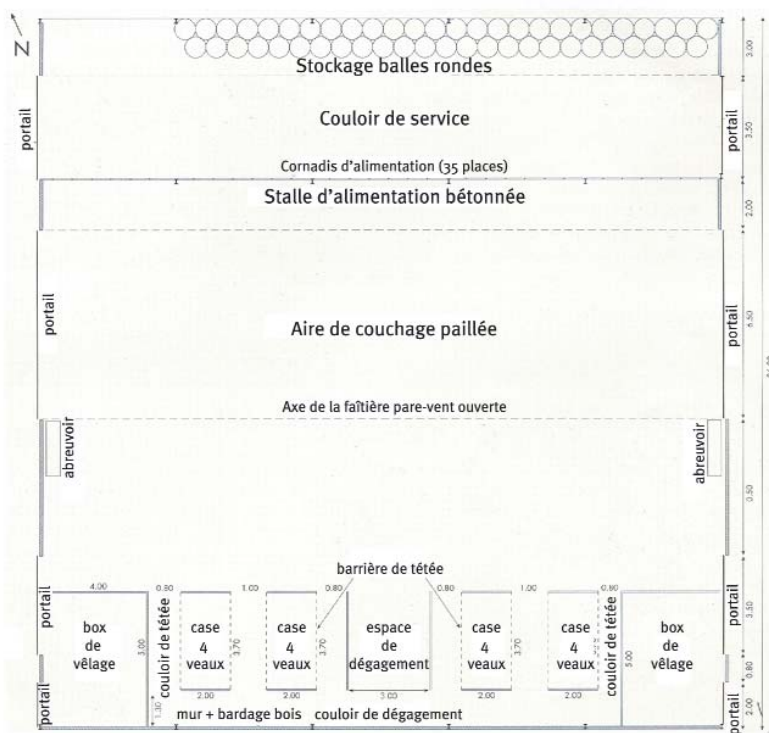


### Matériaux principaux

- Charpente : portique métallique de 13,50 m + 2 appentis.
- Soubassement en parpaings sur une hauteur de 2,50 m, surmonté tantôt de tôles perforées tantôt d'un bardage en bois à claire-voie (côté cases à veaux).
- Portails en tôles bac acier.
- Toit en tôles fibro-ciment.

### Aménagement intérieur

- Capacité de logement : 35 places (5 travées de 7 places). Sur une profondeur totale de 26 m, on trouve successivement :
  - un couloir d'alimentation (+ stockage) de 6,50 m,
  - une stalle bétonnée d'alimentation de 2 m,
  - une aire paillée de 12,50 m,
  - un espace de logement des veaux et de tétée de 5 m.
- Ce bâtiment permet de loger toutes les vaches et leur suite.
- Le dispositif de tétée en libre-service se compose de 4 modules avec chacun :
  - une case collective de 4 à 5 places (dimensions : 3,70 m x 2,00 m),
  - 2 couloirs de tétée dont l'un est commun à deux cases voisines (largeur : 0,80 à 1,00 m).



### Aspects du bâtiment

- Toit en tôles fibro-ciment gris avec 20 translucides (6 % de la surface).
- Tôles de bardage bac acier vertes.
- Bardage bois en pin traité.



## Le confort des animaux

- La surface paillée est de 8 m<sup>2</sup> par vache.
- 2 grands abreuvoirs en béton à niveau constant permettent à plusieurs animaux de venir boire en même temps (photo 4).
- Maîtrise de l'ambiance avec :

- faîtière ouverte en toiture (photo 5),
- bardage ventilant en pignon et longs-pans (photo 3),
- création d'un microclimat pour les veaux (photo 7).



La stalle d'alimentation bétonnée est surélevée de 30 cm par rapport à l'aire paillée.



Pour l'abreuvement, deux grands bacs en béton à niveau constant sont disposés de part et d'autre de la stabulation.



Faîtière pare-vent ouverte sur toute la longueur du bâtiment.

## Le travail de l'éleveur

Le principe de tétée en libre-service est non plus d'amener les veaux à leur mère pour la tétée biquotidienne, mais de faire venir les vaches auprès des veaux.

Les veaux sont logés par lots de 3 à 5 dans des cases collectives disposées au fond de l'aire paillée de la stabulation libre et équipées sur leurs deux longueurs de barrières spéciales de tétée réglables en hauteur et en largeur et d'autant de couloirs de tétée juxtaposés aux cases.



Le système de tétée libre-service en place.



Barrière verticale équipée de barres de tétée coudées réglables en hauteur et en largeur.

Attirées par les veaux, les vaches nourrices s'engagent plusieurs fois par jour dans ces couloirs et y stationnent pour les laisser téter.

Le principal avantage de ce système est qu'il n'y a plus de manipulation ni de vache ni de veau, ce qui allège considérablement le travail tout en rendant plus facile le remplacement de l'éleveur. Mais cela ne dispense pas l'éleveur d'une surveillance rapprochée de ses animaux, bien au contraire.

## La gestion des effluents

Le fumier de litière accumulée est sorti lors de la mise à l'herbe des vaches. Pour les veaux, curage tous les 2 à 3 mois.

## Les coûts du bâtiment

- Estimation du coût global : 39 000 € HT (valeur 1999), soit par vache suivie : 1 100 € HT se répartissant comme suit :
  - Structure et bardage : 27 300 € (70 % du coût total),
  - Aménagements intérieurs : 9 200 € (23 %),
  - Terrassement et empierrement : 2 700 € (7 %).
- À noter la part d'autoconstruction estimée à 1 200 heures pour la totalité des travaux, sauf charpente et terrassement.
- Coût de fonctionnement indicatif : 42 tonnes de paille pour les 4 mois d'hivernage.





## Commentaires des éleveurs

Le travail d'astreinte est d'environ 2h30 par jour. Ce temps comprend l'alimentation du troupeau, le paillage, l'observation du comportement des veaux matin et soir et la complémentation lactée si besoin.

Ce dispositif me permet de repérer les chaleurs hivernales ainsi que les animaux à problèmes.

Le système de tétée en libre-service me convient parfaitement en me faisant gagner du temps et en me rendant moins tributaire des horaires de tétée.

### Si c'était à refaire...

- Pour gagner du temps lors du curage des cases à veaux, un portail plus large en pignon dans l'alignement des cases serait utile.
- De plus, il serait souhaitable d'augmenter la surface en tôles translucides de la toiture.
- Le bâtiment dispose d'un bardage ajouré sur 3 côtés (2 côtés en tôles bac acier perforées et un côté en bois à claire-voie), ce qui occasionne des températures basses en hiver. Pour pallier cet inconvénient, il faudrait supprimer le bardage en tôles perforées côté Nord (actuellement, fermeture avec des plaques en bois pour limiter le problème).

## Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **M. Francis ROUSSEAU** et **Mlle Amélie AZAM**

Tél. 05 55 87 09 01 - Email : [civo@veausouslamere.com](mailto:civo@veausouslamere.com) - web : [www.veausouslamere.com](http://www.veausouslamere.com)

Comité Interprofessionnel "Veau Sous La Mère", 1 boulevard d'Estienne d'Orves, 19100 BRIVE

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale [www.cra-mp.org](http://www.cra-mp.org)
- l'Institut de l'Élevage [www.inst-elevage.asso.fr](http://www.inst-elevage.asso.fr)

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).

Cette fiche a été réalisée avec le concours financier du Cas DAR.

**Septembre 2006**

## Avis des conseillers bâtiments

- L'organisation de la tétée en libre-service permet :
  - une réduction du travail d'astreinte consacré à la tétée,
  - une diminution de la pénibilité,
  - une sécurité de l'éleveur renforcée,
  - le respect du comportement naturel pour la tétée,
  - une organisation rationnelle de la circulation des animaux et de l'éleveur.
- L'ambiance générale du bâtiment est satisfaisante malgré les risques de retombée d'air froid depuis le pignon Nord. Plutôt que de fermer ce bardage avec des plaques, il vaudrait mieux le remplacer par un bardage ajouré en bois avec un espace inférieur à 1 cm. La création d'un microclimat pour les veaux est positive mais la largeur de 5 m du plancher présente un risque de confinement.
- Les abreuvoirs situés sur l'aire paillée peuvent provoquer une zone de souillure.